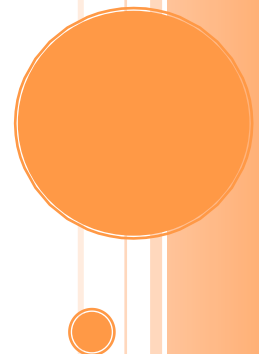




## HONORAIRES DU KINÉSIOLOGUE

*Propositions d'honoraires établies par la  
Fédération des kinésithérapeutes du Québec - 2018*

Les propositions d'honoraires présentées dans ce document relèvent d'études faites sur le marché Québécois. Les salaires indiqués sont à titre indicatif et représentent le salaire minimal recommandé pour un kinésithérapeute accrédité de la Fédération des kinésithérapeutes du Québec; l'expérience et les spécialisations, tout comme les avantages sociaux, sont des facteurs de modulation des salaires.



# HONORAIRES DU KINÉSIOLOGUE

*Propositions d'honoraires établies par la  
Fédération des kinésiologues du Québec - 2018*

## Taux horaire minimum en fonction du statut, du milieu et du service offert

<i>TYPE D'ORGANISATION OU DE SERVICE</i>	<i>TARIF EMPLOYÉ</i>	<i>TARIF TRAVAILLEUR AUTONOME</i>
Centre de conditionnement physique	19,50\$	N/A
Clinique privée	25,00\$	60,00\$
Réseau de la santé	23,00\$	N/A
Cours de groupe	32,00\$	45,00\$
Consultant	N/A	70,00\$
Entraînement privé / Évaluation	24,00\$	60,00\$
Conférence	100,00\$	150,00\$